

ASSEMBLEE NATIONALE13 janvier 2006

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 142

présenté par
M. Brard
et les membres du groupe Communistes et Républicains

TITRE

Après le mot : « portant », rédiger ainsi la fin du titre du projet :
« diverses dispositions relatives au logement et à l'urbanisme. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.